

LE CODE CRIMINEL

Mme Margaret Mitchell (Vancouver—Est): La ministre de la Justice étant absente, monsieur le Président, je m'adresse à celui ou à celle qui répond à sa place aujourd'hui.

Les sondages nous révèlent que l'intolérance a atteint un niveau dangereusement élevé au sein de notre société, intolérance qu'exacerbent encore les badges, les tee-shirts et les calendriers à caractère raciste, ainsi que les remarques comme celles qu'a faites récemment le vice-premier ministre qui cherchait à discréditer notre Charte des droits.

Quand la ministre de la Justice. . .

M. le Président: À l'ordre. Je suis persuadé que la députée ne tient pas du tout à poursuivre ses allégations, surtout à propos d'une question aussi délicate, sans les fonder sur des preuves à l'appui. Je l'invite à terminer sa question.

Mme Mitchell: Si le vice-premier ministre le souhaite, monsieur le Président, je citerai volontiers les propos qu'il a tenus.

Quand la ministre de la Justice examinera-t-elle les amendements qu'il y a lieu d'apporter au Code criminel afin de freiner la dangereuse diffusion de toute cette propagande raciste et haineuse?

• (1500)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je me fais vraisemblablement l'interprète de tous les députés en déclarant que, pour ce qui est de défendre les droits de la personne, le vice-premier ministre jouit d'une réputation à nulle autre pareille. Je sais que la députée voudra sûrement se rétracter.

Des voix: Bravo!

M. Hovdebo: Lisez l'article!

M. Mulroney: Le député me dit de lire l'article. Je l'ai lu. Tout ce que je puis vous dire, après l'avoir lu, c'est que cet article confirme ce que j'ai dit du vice-premier ministre. C'est un parlementaire modèle qui n'a cessé de défendre les droits de la personne tout au long de sa carrière.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Pourtant, monsieur le Président, la députée a eu raison de signaler que les exemples inquiétants de racisme et de fanatisme se multiplient au sein de notre société. Certains milieux sont enclins à manifester un manque flagrant de compréhension et de charité à l'égard des diverses minorités. Cette situation est tout à

Le Parlement du Canada

fait intolérable. En dépit de ses imperfections, le Canada peut s'enorgueillir d'avoir atteint un certain niveau d'excellence dans cet aspect de notre vie nationale.

Je sais gré à la députée d'avoir signalé la chose à la Chambre. Je tiens à lui donner l'assurance que le gouvernement, avec la collaboration de tous les députés, va faire preuve d'une extrême vigilance pour éliminer de notre société ce fléau dont elle a parlé afin de mettre fin au plus tôt aux manifestations de racisme chez nous.

Des voix: Bravo!

* * *

LE PARLEMENT DU CANADA

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, je me suis levée tout à l'heure pour faire une déclaration qui, à mon avis, serait d'un intérêt particulier pour la Chambre, mais je n'ai pas eu l'occasion de le faire.

Je voulais attirer l'attention de la Chambre sur le fait que c'est le centième anniversaire de la première députée, Agnes MacPhail, et que nous dévoilerons aujourd'hui une plaque à la mémoire de cette femme qui a travaillé pour les agriculteurs et la justice dans notre pays.

Je suis sûre que les députés se joindront à nous pour commémorer l'anniversaire de la première députée à Ottawa, de la première députée provinciale en Ontario et de la première déléguée à la Société des Nations.

Des voix: Bravo!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je veux d'abord féliciter le chef du Nouveau Parti démocratique pour cette initiative très valable et la féliciter encore une fois au nom de tous les parlementaires pour son élection à la direction de son parti. C'est en soi un événement important de l'histoire canadienne. Je la félicite de cette réalisation magnifique.

Une voix: Bravo!

M. Mulroney: Mon admiration à son égard ne va pas au-delà du déclenchement des prochaines élections. Ses réalisations sont déjà très considérables.

Je profite du point très important qu'a soulevé ma collègue pour faire remarquer à la Chambre que j'ai eu l'honneur, récemment, d'inviter le gouverneur général à nommer l'honorable David Croll, qui a eu 90 ans la semaine dernière, au Conseil privé. Il était un membre distingué de l'assemblée législative de l'Ontario, il siège au Sénat depuis le milieu des années 50 et il a servi le Canada avec grande distinction. Le gouverneur général